



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# INFORMATION PARENTS SERVICES DE TÉLÉORIENTATION

## PALIER 3<sup>ÈME</sup>

### « PHASE PROVISOIRE »



**Ce guide présente le déroulement de la saisie des vœux  
d'orientation, avec des explications concernant les différentes  
rubriques à renseigner pour la**

### « PHASE PROVISOIRE »

# CALENDRIER DE LA PROCEDURE D'ORIENTATION



## CALENDRIER 2023-2024 DES OPERATIONS D'ORIENTATION

**1**

**A PARTIR DE  
JANVIER/FEVRIER/MARS**

Je saisis mes intentions  
provisoires

**2**

**APRES LE CONSEIL DE  
CLASSE DU 2<sup>ème</sup>  
TRIMESTRE**

Je prends connaissance de  
l'avis provisoire du conseil de  
classe

**3**

**A PARTIR DU 06 MAI**  
Je saisis mes choix définitifs

**4**

**APRES LE CONSEIL DE  
CLASSE DU 3<sup>ème</sup>  
TRIMESTRE**

Je donne une réponse à la  
proposition d'orientation du  
conseil de classe

# 1. SE CONNECTER A « SCOLARITÉ SERVICES »



## Réaliser la saisie Informatique des Vœux d'orientation

Saisir l'adresse suivante : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Je me Connecte

Avec mes Identifiants  
EDUCONNECT (les mêmes  
identifiants qui me  
permettent d'accéder à  
l'ENT et à pronote)

Je clique sur le profil  
« Représentant légal »

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**ÉduConnect**  
Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

**Le compte ÉduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

**Je sélectionne mon profil**

Représentant légal

Élève

**Un seul parent responsable peut effectuer la saisie et la modification**

Le second parent sur son compte propre est en « lecture seule »

# 1. SE CONNECTER A « SCOLARITÉ SERVICES »



ÉduConnect [← Changer de profil](#)

Représentant légal

**Le compte ÉduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

**Je me connecte avec mon compte ÉduConnect**

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

## Connexion avec EduConnect :

Je saisis mon identifiant et mon mot de passe.

Si je n'ai pas de compte, je crée mon compte (voir la procédure qui se trouve sur le site du collège « connexion ENT/Pronote »).

# 1. SE CONNECTER A « SCOLARITÉ SERVICES »



The screenshot shows the Scolarité Services portal. At the top left is the logo with the French flag and the text 'Scolarité Services'. To the right is a search bar labeled 'Prénom / Nom'. Below the logo are navigation links: 'Accueil', 'Mes services' (circled in red), 'Contact', and 'Espace famille'. A red arrow points from 'Mes services' to the 'Orientation' option in the left sidebar. The sidebar contains: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (highlighted with a red box), 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area has a header 'Mes services' and a search bar 'Prénom élève'. Below is a 'Message de l'établissement' section with the text 'Bienvenue sur Scolarité services.'. At the bottom, there is a blue bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a speech bubble icon.

Je vais dans  
« Mes services »

Lorsque j'arrive sur le portail, je clique sur  
l'onglet « **ORIENTATION** ».

# 2. SAISIR LES AVIS PROVISOIRES



## PHASE 1 : VOUS DEVEZ SAISIR LES AVIS PROVISOIRES

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).  
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.  
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.  
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée](#) ».

**Je saisis les intentions d'orientation**

Je saisis les intentions d'orientation

## 2. SAISIR LES AVIS PROVISOIRES

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.*



J'ajoute une intention d'orientation



Je sélectionne une voie d'orientation et je valide

L'intention saisie apparaît, je peux en ajouter d'autres et/ou valider

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**

1<sup>re</sup> année de CAP  
Statut : scolaire

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.*

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP

Annuler Valider



## 2. SAISIR LES AVIS PROVISOIRES



**Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.**

**Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.**

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



#### Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

#### Rang 1

1<sup>re</sup> année de CAP  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

#### Rang 2

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

[Modifier les intentions](#)

- Seul le parent qui a saisi peut effectuer les modifications avant la fermeture de la plateforme
- Le second parent a accès aux intentions en lecture seule

### 3. ACCUSE RECEPTION DES AVIS DU CONSEIL DE CLASSE

A l'issue des conseils de classe (fin mars), vous devez vous connecter pour connaître l'avis provisoire donné par le conseil de classe

**L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux**

The screenshot shows a web portal titled 'Mes services'. On the left is a sidebar menu with items: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area features four service cards: 'Phase provisoire Intentions Courant 2<sup>e</sup> trimestre', 'Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre' (highlighted with a blue underline), 'Phase définitive Choix définitifs Courant 3<sup>e</sup> trimestre', and 'Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre'. Below these cards is a text block: 'Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3<sup>e</sup> et pour vous informer.' At the bottom of the main content area is a blue button with the text 'Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe'.

En cas de problèmes rencontrés l'établissement vous accompagne, contactez :

- le professeur principal par l'intermédiaire de l'ENT ou la direction du collège
- Ou le collège par mail [ce.0110037f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110037f@ac-montpellier.fr)